CHAPITRE XI

LES ÉTAPES INTERMÉDIAIRES ENTRE LE MARIAGE ET L'AMOUR LIBRE.

Dans les deux chapitres précédents, je viens d'envisager l'Amour libre théoriquement et de montrer quels seront les rapports entre les sexes le jour où il aura remplacé définitivement le Mariage. Je crois avoir prouvé que loin d'apporter la discorde parmi les hommes, il sera au contraire une source d'apaisement. J'ai de plus envisagé avec loyauté toutes les difficultés qu'il pourrait présenter de prime abord, pour nos esprits éduqués dans la vieille conception conjugale, et j'ai démontré

que ces difficultés, plus apparentes que réelles, s'aplaniraient, puis disparaîtraient à l'usage.

Mais, ce n'est pas du jour au lendemain que les mœurs et coutumes d'une société peuvent être changées de fond en comble. Aucun Christ, non plus qu'aucun César, ne possèdent ce pouvoir. Les religions elles-mêmes ont lutté pendant des siècles avant de régner ; et cependant elles s'appuient sur la peur et le mensonge, deux forces qui triomphent toujours — du moins momentanément. Cette métamorphose ne sera pas le résultat d'une révolution mais bien d'une évolution lente, très lente. Le trait d'union entre le Mariage et l'Amour libre sera l'Union libre. Certes, il serait beau qu'entre les temps présents et ceux que j'envisage, les siècles intermédiaires pussent être supprimés, magiquement, du jour au lendemain. Mais ce n'est pas possible ; et peut-être est-il préférable

qu'il n'en soit pas ainsi. La sagesse et la patience sont les conditions mêmes du progrès. Pour avancer avec certitude il faut être complètement maître du terrain acquis. Si la Révolution française avait sacrifié vingt années de plus à l'accomplissement de son œuvre, elle eût sans doute évité à la France et à l'Humanité la honte d'un Napoléon.

Donc, soyons patients et prudents. Aussi bien, l'avenir nous appartient ; ou plutôt il n'est au pouvoir de personne de l'empêcher de venir. Sans doute, elles sont fausses — encore que séduisantes — les fables de l'Antiquité et de l'Orient qui veulent que des demi-dieux ou des génies président aux destinées de la Planète. Cependant, aux yeux du philosophe, il appert qu'une Force supérieure conduit le monde. Que cette Puissance mystérieuse, indéfinissable, soit la résultante des milliards et milliards de volontés humaines, c'est possible, c'est même probable. Au sur-

plus, la définition de cette force importe peu ; il suffit de la constater. Il suffit de savoir qu'à travers des tâtonnements sans nombre, des orientations en tous sens, des reculs, des arrêts et des sauts, la vie de l'Univers se développe suivant une courbe qui tend vers la perfection et l'harmonie. Or, nous avons trop bien constaté le douloureux état de malaise général qui résulte de la conception actuelle du Mariage pour ne pas envisager la venue de l'Amour libre comme une délivrance vers laquelle chacun de nous tend — inconsciemment ou non. Lorsque tant de désirs visent le même but, il y a bien des chances pour qu'il soit atteint.

Tout homme porte en soi l'avenir ; quelques-uns seulement savent le dégager, le rendre visible, à la façon du chimiste qui isole le pur minerai de sa gangue. Ceux-là sont les penseurs. Leur rôle est toujours ingrat. Ils ressemblent quelque peu à des pa-

pillons, qui, ayant gardé le souvenir de leur existence précédente, auraient pour mission de hâter la métamorphose d'une humanité de chenilles. Ils sont fiers d'avoir atteint un échelon de plus dans la chaîne indéfinie des êtres et ils éprouvent l'impérieux besoin de tendre une main secourable vers ceux d'en bas pour les hisser à leur niveau. Dès lors, tout noble esprit doit seconder leur effort.

Dans la question qui fait l'objet de ce livre, il est facile d'indiquer quelle doit être la tâche de ceux qui veulent travailler au progrès social. Puisqu'il est démontré, d'une part, que le Mariage est une source intarissable de douleurs et de l'autre que l'Amour libre répond aussi heureusement que possible au grand besoin qui accouple les sexes, le devoir de chacun est de déblayer la route qui doit conduire de l'un à l'autre état de choses. Sur cette route, l'œil de l'observateur apercevra les diverses étapes par les-

quelles passera le Mariage avant d'arriver au point terminus : l'Amour libre. Quoique éloigné encore du but, nous pouvons déjà montrer comment s'accomplira cette métamorphose et indiquer, par cela même, quelques-uns des moyens qui permettront de la hâter.

Tout d'abord il ne faut pas oublier que le Mariage, à tort ou à raison, est considéré comme une institution d'ordre divin. Il se trouve à la base de toutes les religions d'Occident. Au fond, la religion chrétienne — pour n'envisager que celle-là — est contenue à peu près dans les quatre préceptes suivants : 1° Ne pas tuer. 2° Ne pas voler. 3° Ne pas mentir. 4° N'accomplir l'œuvre de chair qu'en état de mariage. Les autres commandements sont tellement puérils que l'Eglise elle-même ne s'y attarde pas. Pour ne citer qu'un exemple, il est évident que la question du maigre le vendredi n'a pour elle qu'une importance très relative. Ce qu'elle exige

seulement, c'est l'obéissance. Dès que le fidèle fait acte de déférence, elle devient aussitôt très tolérante et lui accorde toutes les dispenses désirables.

Or, si l'on examine avec un peu d'attention les quatre commandements précités, on ne tarde pas à constater que le dernier, seul, a besoin d'une loi religieuse pour le justifier. Il n'était point nécessaire, en effet, qu'un Dieu descendît sur terre pour enseigner aux hommes qu'ils ne doivent ni tuer, ni voler. Le respect de la vie et du bien d'autrui est devenu une nécessité sociale, le jour même où s'est constitué le premier groupement d'individus. En réalité, le gendarme a précédé le prêtre et le moraliste. Puis, à travers les âges, l'âme s'est affinée, la conscience s'est dégrossie, un rayon de bonté et de justice a pénétré lentement les intelligences ; le meurtre et la rapine sont alors apparus comme des actes barbares et répugnants. Et il se-

rait aussi difficile à la majorité de mes contemporains d'assassiner ou de voler, que de ne point vaquer aux soins quotidiens de la toilette ou de manger avec leurs doigts. Il est de plus bien évident que la religion n'est pour rien dans cette amélioration des mœurs ; car, si d'une part on n'a jamais autant tué et volé qu'aux époques de foi ardente, de l'autre on rencontre de nos jours bon nombre d'athées absolument incapables de verser le sang ou de s'approprier le bien d'autrui.

En ce qui concerne le mensonge, il faut reconnaître, hélas ! que l'Humanité n'a pas atteint de ce côté toute la perfection désirable. Nos consciences n'ont pas encore acquis une sensibilité suffisante pour éprouver devant cet acte un sentiment de répugnance égal à celui qui nous éloigne du vol ou de l'assassinat. Mais là encore la religion n'a que faire ; l'expérience de la vie le démontre amplement.

Donc, l'Univers pourrait briser du jour au

lendemain ses dieux, sans que le nombre des assassins, des voleurs ou des menteurs fût augmenté d'une seule unité. Cela est une vérité absolue qu'il importe de proclamer bien haut. La morale qui, sur ces grandes questions, gouverne les sociétés a pu être habilement utilisée par les créateurs de religions, mais elle est antérieure à toutes les croyances et a toujours su se manifester indépendamment d'elles. Nous venons de le voir avec le Christianisme, pris plus spécialement comme exemple.

Que restera-t-il, dès lors, à la Religion pour justifier sa raison d'être ?... Il lui restera l'institution du Mariage, c'est-à-dire l'éternité du pacte conjugal et la défense aux hommes d'aimer ou de reproduire en dehors de ce pacte. Et c'est là, en vérité, la base unique sur laquelle reposent tous les cultes. La condamnation du mensonge, du vol, de l'assassinat, ne figure parmi les lois religieuses que

pour donner à ces lois une valeur plus haute. Mais ce n'est qu'un accessoire destiné à tromper l'œil des foules. Semblables aux prestidigitateurs qui attirent l'attention du public sur leur main gauche, tandis que leur droite escamote, les prêtres ont gravé sur les frontons de leurs temples les grandes règles de la morale universelle : « Tu ne tueras point, tu ne voleras pas. » Et les croyants hypnotisés s'écrient naïvement : « Est-il possible de trouver ailleurs un enseignement plus beau et plus élevé que celui de notre sainte religion ? Elle défend le vol et le meurtre et prêche aux hommes la bonté et la charité. »

Ils oublient, volontairement ou non, ces pauvres croyants, que les moralistes et les philosophes de tous les temps ont parlé ou écrit dans le même sens. Et ils ne s'aperçoivent point que le prêtre profite de leur confiance pour glisser subtilement, derrière les grandes lois qu'il vient de proclamer et

parmi de mesquines défenses sans valeur, l'essentiel commandement qui est l'unique raison d'être des religions : œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.

Ici, la morale n'a plus à intervenir ; et cela se conçoit. Nous avons vu tout à l'heure, dans la question du vol et de l'assassinat, qu'elle n'avait fait, en réalité, que sanctionner un état de choses rendu nécessaire par le besoin légitime que les hommes ont eu, dès leur premier groupement, à assurer entre eux leurs biens et leur vie. Tout le monde, en ce temps lointain, s'est trouvé d'accord pour défendre sa propriété ou son existence, car nul n'était sûr de ne pas être à son tour le volé ou l'assassiné. Et le gendarme fut créé par l'intérêt de tous. Mais en amour, il n'en est pas de même. La passion de l'un ne gêne en rien celle de l'autre — à moins que la même personne en soit l'objet, mais alors nous rentrons dans le vol et la propriété,

d'où intervention du gendarme. Chaque homme sait bien qu'il pourra aimer plusieurs femmes ici-bas et que ces amours successives seront l'une des conditions de son bonheur. La nature éveille en lui sans cesse des désirs, et ces désirs sont d'autant plus impérieux que son âme est affinée, que son esprit est curieux. Est-ce donc un crime d'obéir à la voix de la Nature ? Non, certes, et la logique se refuse à le reconnaître. Et il est tellement évident que l'acte d'amour ne comporte en soi aucune action avilissante ou blâmable que ce même civilisé auquel le crime et le vol répugnent n'hésite pas à aimer en dehors ou à côté du mariage. Sans doute, s'il est religieux, il connaîtra le remords ; mais combien insignifiants sont de tels remords en comparaison de ceux qui tourmenteraient sa conscience si sa main avait versé le sang !

Donc, la grande loi de monogamie qui gouverne les peuples, et le Mariage qui en

est la sanction, n'ont point pour base les intérêts supérieurs de la société. Que la liberté de l'amour soit proclamée demain et la société n'en continuera pas moins à exister. Au contraire, que l'assassinat et le vol ne soient point défendus, et cette même société disparaîtrait rapidement, en supposant toutefois que les sanguinaires instincts des ancêtres puissent renaître dans la majorité des consciences modernes — ce dont je veux douter.

Ainsi, le Mariage est une institution uniquement religieuse ; j'entends par là qu'il ne peut être expliqué ou défendu qu'au nom d'une révélation divine. Donc, si le bonheur de l'Humanité, ainsi que nous l'avons démontré, réclame sa disparition et son remplacement par l'Amour libre, l'un des premiers moyens de hâter cette substitution, c'est de combattre l'idée religieuse. Le Mariage perdra insensiblement cette autorité supra-naturelle qui constitue toute sa force ; et, le jour

où il sera devenu une simple formalité civile, sa fin ne sera pas éloignée.

Il va sans dire que les croyants n'accepteront point cette théorie et, pour la combattre, ils s'appuieront sur l'argument que je viens de leur fournir. Le Mariage, diront-ils, ayant été institué par Dieu lui-même, les hommes ne sauraient avoir le droit de le discuter, encore moins de le combattre. Je ne saurais entrer dans une telle discussion. Ce livre, en effet, suppose un certain affranchissement de la pensée. D'ailleurs, je suis bien tranquille à cet égard. Les religions peuvent avoir encore des racines profondes et bénéficier de triomphes momentanés, plus apparents que réels, elles n'en sont pas moins sur leur déclin. Depuis Voltaire et Renan, leurs jours sont comptés.

Plus encore que la disparition du sentiment religieux, le divorce préparera et hâtera la venue de l'Amour libre. Certes, tel

qu'il existe actuellement, il laisse beaucoup à désirer. Trop d'entraves y sont jointes, pour qu'il puisse s'exercer librement. Et cependant, pour des yeux clairvoyants, il apparaît comme l'acheminement certain vers l'Amour libre. Aussi, tous ceux qui travaillent au bonheur futur de l'Humanité doivent-ils s'efforcer, non seulement de le conserver, mais encore de le fortifier.

Le jour où le divorce fonctionnera avec une liberté absolue, l'Amour libre sera consacré en fait, sinon en principe, et c'est l'essentiel. Sans doute le Mariage subsistera en tant qu'acte civil, mais ce sera une simple formalité. En réalité, l'homme et la femme auront le droit de contracter des unions successives indéfiniment. C'est là, nous l'avons vu, une condition primordiale du bonheur ; on peut donc n'en pas demander davantage. Déjà, d'ailleurs, la loi du divorce, si peu libertaire soit-elle, a préparé les esprits mo-

dernes à la conception de l'Amour libre, car elle a démontré que des conjoints pouvaient se désunir, puis fonder de nouvelles familles, sans que l'équilibre social fût dérangé. L'Église a si bien compris que le divorce contenait en germe la mort du Mariage, qu'elle ne permet pas aux époux désunis de contracter une nouvelle union. Elle a raison au point de vue du dogme, mais elle se trompe grossièrement en ce qui concerne ses intérêts et sa suprématie. Car, l'amour étant plus fort que la religion, les générations futures s'éloigneront plus rapidement de l'Église qu'elles ne l'auraient fait si celle-ci avait su pactiser avec leurs besoins. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

D'une façon générale, les efforts des penseurs et des écrivains doivent tendre à libérer l'œuvre de chair de ce caractère infamant ou fautif qu'elle revêt lorsqu'elle se perpètre en dehors du Mariage. Le sens attribué au

mot « vertu », en amour, doit être modifié. Il appartiendra à l'État de donner l'exemple. Au lieu de renvoyer ses employées lorsqu'elles deviennent mères sans être mariées, ce qui est immoral et cruel, il devra les faire bénéficier des mêmes faveurs qu'il accorde en la circonstance aux épouses légitimes. Les grandes administrations privées, les maisons de commerce, puis les familles bourgeoises suivront peu à peu cet exemple venu de haut. On ne verra plus de pauvres servantes cassées aux gages et brutalement chassées, pour avoir cru qu'elles aussi pouvaient prendre place au grand festin d'amour. Ainsi s'accomplira graduellement, sans secousse comme sans anarchie, la transition qui conduira les nations civilisées de la conception du Mariage à celle de l'Amour libre.